ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 17 juin 2008 — N° 100

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 05.

_____

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 100 Loi instituant l'Office Québec-Monde pour la jeunesse et modifiant diverses dispositions législatives

La motion est adoptée.

_____

Mme Courchesne, ministre de la Famille, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 84 Loi instituant le fonds pour le développement des jeunes enfants

La motion est adoptée.

_____

M. Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 97 Loi visant la régularisation et le développement d'abattoirs de proximité et modifiant la Loi sur les produits alimentaires

La motion est adoptée.

Mme Blais, ministre responsable des Aînés, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 83 Loi instituant le fonds de soutien aux proches aidants

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Régie du logement, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

(Dépôt n° 1116-20080617)

Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel de l'Autorité des marchés financiers sur les assurances, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2007;

(Dépôt n° 1117-20080617)

Le rapport annuel de l'Autorité des marchés financiers sur les sociétés de fiducie et sociétés d'épargne, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2007;

(Dépôt n° 1118-20080617)

Le rapport annuel de l'Autorité des marchés financiers sur les coopératives de services financiers, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2007.

(Dépôt n° 1119-20080617)

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Régie de l'assurance maladie du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1120-20080617)

Le rapport annuel de la Corporation d'hébergement du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

(Dépôt n° 1121-20080617)

M. Fournier, leader du gouvernement, au nom de M. Béchard, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dépose :

Le rapport annuel de la Régie de l'énergie, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1122-20080617)

Le Plan stratégique 2008-2011 du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

(Dépôt n° 1123-20080617)

M. Whissell, ministre du Travail, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Commission de la construction du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2007;

(Dépôt n° 1124-20080617)

Le rapport annuel de gestion de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2007;

(Dépôt n° 1125-20080617)

Le rapport annuel de gestion de la Régie du bâtiment du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1126-20080617)

Le rapport annuel de gestion de la Commission des normes du travail, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1127-20080617)

Le Plan stratégique 2008-2012 de la Commission des normes du travail.

(Dépôt n° 1128-20080617)

Mme James, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

(Dépôt n° 1129-20080617)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Vallée (Gatineau) dépose :

Des documents contenant 37 069 signatures appuyant la Déclaration en prévention du suicide présentée par la Fédération des cégeps.

(Dépôt n° 1130-20080617)

M. le président dépose :

Le rapport annuel de la Commission de la fonction publique, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1131-20080617)

Le rapport du Vérificateur général du Québec sur les frais d'administration de la Commission de la fonction publique, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1132-20080617)

Le rapport d'activité du Commissaire au lobbyisme du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 1133-20080617)

Le rapport du Directeur général des élections du Québec sur les résultats officiels du scrutin à la suite des élections partielles tenues le 12 mai 2008 dans les circonscriptions électorales de Bourget, Hull et Pointe-aux-Trembles;

(Dépôt n° 1134-20080617)

Les décisions suivantes du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 12 juin 2008 :

Décision 1431 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la gestion financière et administrative;

(Dépôt n° 1135-20080617)

Décision 1432 concernant le Règlement sur le plan d'organisation administrative de l'Assemblée nationale;

(Dépôt n° 1136-20080617)

Décision 1433 concernant le Règlement concernant la nomination d'un directeur général de l'information et des affaires institutionnelles.

(Dépôt n° 1137-20080617)

Dépôts de rapports de commissions

M. Paquet (Laval-des-Rapides), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 28 mai, 10, 11 12 et 13 juin 2008, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 77, Loi sur les instruments dérivés. Le rapport contient des amendements au projet de loi;

(Dépôt n° 1138-20080617)

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 13 juin 2008, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 219, Loi concernant Investia Services Financiers inc. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi;

(Dépôt n° 1139-20080617)

Le rapport est adopté.

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 16 juin 2008, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 86, Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et d'autres lois concernant des régimes de retraite du secteur public. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi;

(Dépôt n° 1140-20080617)

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 16 juin 2008, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 71, Loi modifiant la Loi sur le vérificateur général et d'autres dispositions législatives. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1141-20080617)

M. L'Écuyer (Saint-Hyacinthe), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 13 juin 2008, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 214, Loi concernant la Régie intermunicipale des infrastructures portuaires de Trois-Pistoles et Les Escoumins. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi;

(Dépôt n° 1142-20080617)

Le rapport est adopté.

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 13 juin 2008, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 215, Loi concernant la Ville de Sherbrooke. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi;

(Dépôt n° 1143-20080617)

Le rapport est adopté.

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 13 juin 2008, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 217, Loi concernant la Ville de Huntingdon. Le rapport contient un amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 1144-20080617)

Le rapport est adopté.

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) dépose :

> L'extrait d'une pétition, signée par 5 131 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la sécurité des opérations à la raffinerie de Pétro-Canada située dans l'est de Montréal.
>
> (Dépôt n° 1145-20080617)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Vallée (Gatineau) dépose :

> L'extrait d'une pétition, signée par 50 123 citoyens et citoyennes de la région de l'Outaouais, concernant le financement du réseau de la santé et des services sociaux.
>
> (Dépôt n° 1146-20080617)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, dépose :

> Copie d'un document, en date du 13 juin 2008, préparé par le Contrôleur des finances, concernant la répartition selon les formations politiques du déficit cumulé estimé par le Vérificateur général du Québec pour les années financières 1996-1997 à 2006-2007.
>
> (Dépôt n° 1147-20080617)

Motions sans préavis

M. Dupuis, ministre de la Justice, propose :

> QUE l'Assemblée nationale approuve l'ensemble des recommandations du rapport du Comité de la rémunération des juges pour la période 2007-2010, déposé devant l'Assemblée nationale le 24 avril 2008 par le ministre de la Justice, en précisant toutefois que la recommandation 6 de la formation relative aux juges de la Cour du Québec, la recommandation 4 de la formation relative aux juges municipaux, et la recommandation 3 de la formation relative aux juges de paix magistrats à l'effet de ne pas assujettir les juges au Régime québécois d'assurance parentale et de ne pas leur octroyer un nombre fixe de jours de vacances, sont approuvées sans admission quant à l'énoncé du comité voulant qu'il serait contraire au principe de l'indépendance administrative de la magistrature que les juges soient soumis au Régime québécois d'assurance parentale et à un régime de congés annuels;
>
> QU'elle demande au gouvernement d'inviter la Conférence des juges de paix magistrats à participer à l'étude conjointe recommandée par la formation relative aux juges de paix magistrats (recommandation 9) et visant à comparer la valeur de la fonction de juge de paix magistrat au Québec avec, d'une part, les autres fonctions payées sur les fonds publics et, d'autre part, la fonction de juge de paix au Canada.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Diamond (Marguerite-D'Youville), Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et M. Bouchard (Vachon) proposent conjointement :

> QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse proclamée par les Nations Unies;

QU'à cette occasion, elle souligne l'importance de la coopération à tous les niveaux dans la lutte à la désertification.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Benjamin (Berthier) et M. Curzi (Borduas) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage au grand poète martiniquais Aimé Césaire, disparu en avril dernier; il aurait eu 95 ans le 26 juin.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Légaré (Vanier) et M. Bérubé (Matane) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne les 30 ans d'existence de Kino-Québec, programme reconnu à travers le monde en matière de promotion d'un mode de vie physiquement actif pour contribuer au mieux-être de la population québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Turp (Mercier) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le centenaire de la naissance, le 26 juin 2008, de Salvador Allende qui fut Président du Chili, élu démocratiquement en 1970 par un peuple qui voyait en lui l'espoir d'une société plus juste, plus solidaire et plus fraternelle pour tous.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Kelley (Jacques-Cartier), M. Benjamin (Berthier) et M. Curzi (Borduas) proposent conjointement :

> QUE l'Assemblée nationale félicite monsieur Rawi Hage, écrivain de Montréal, qui a gagné le prix littéraire international IMPAC Dublin pour son roman *De Niro's Game*.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Légaré (Vanier), M. Couillard, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, et M. Pagé (Labelle) proposent conjointement :

> QUE l'Assemblée nationale félicite tous les bénévoles, organisateurs, partenaires et spectateurs qui ont fait du Spectacle aérien de Québec, qui se tenait la fin de semaine dernière, un succès éclatant.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, de la Francophonie canadienne, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, M. Desrochers (Mirabel) et M. Ferland (Ungava) proposent conjointement :

> QUE l'Assemblée nationale salue l'initiative de la communauté innue de Natashquan qui a procédé le 14 juin 2008 à la signature d'une Charte communautaire des droits, responsabilités et engagements, laquelle est le fruit des réflexions menées à partir de l'été 2006 par les citoyennes et citoyens, les représentants des organismes et les dirigeants de la communauté;

QU'elle félicite tous ceux et celles qui ont contribué à l'élaboration de ce texte rassembleur et inspirant qui repose sur l'équilibre entre l'épanouissement personnel et le développement collectif.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

— la Commission de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur les élections scolaires;

— la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 22, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant l'agglomération de Montréal.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Pelletier, ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques propose que le projet de loi n° 69, Loi modifiant la Loi électorale et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 69 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 87, Loi instituant le fonds du patrimoine minier.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption du principe

Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, propose que le principe du projet de loi n° 92, Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 12 h 59, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 02.

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, proposant que le principe du projet de loi n° 92, Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 92 est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 92 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Picard, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission des affaires sociales se réunira en séance de travail afin de procéder à l'approbation du document de consultation en regard du mandat d'initiative sur l'itinérance;

- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin d'organiser ses travaux relativement au mandat de surveillance sur la Société de l'assurance automobile du Québec.

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 47, Loi sur le transfert de valeurs mobilières et d'autres actifs financiers.

Après débat, le rapport est adopté.

À 16 h 43, à la demande de M. Fournier, leader du gouvernement, M. Picard, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 17 heures.

La séance reprend à 17 h 03.

Adoption

M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que le projet de loi n° 68, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, la Loi sur le régime de rentes du Québec et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Au cours du débat, M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que le projet de loi n° 68 soit renvoyé en commission plénière en vue de l'étude d'un amendement qu'il indique.

La motion est adoptée.

M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière.

La motion est adoptée.

L'amendement de M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, au projet de loi n° 68 est étudié et adopté en commission plénière.

Le projet de loi n° 68, ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte le rapport de la commission plénière.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, proposant l'adoption du projet de loi n° 68.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Fournier, leader du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

À 17 h 29, à la demande de M. Fournier, leader du gouvernement, M. Picard, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

La séance reprend à 20 h 04.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 93, Loi modifiant la Charte de la Ville de Québec.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 237 du Règlement, M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le principe du projet de loi n° 95, Loi modifiant la Loi sur les laboratoires médicaux, la conservation des organes, des tissus, des gamètes et des embryons et la disposition des cadavres, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À la fin de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

> Copie de deux amendements au projet de loi n° 95, Loi modifiant la Loi sur les laboratoires médicaux, la conservation des organes, des tissus, des gamètes et des embryons et la disposition des cadavres.
>
> (Dépôt n° 1148-20080617)

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 95 est adopté.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 95 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des affaires sociales.

La motion est adoptée.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 18 juin 2008, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 21 h 25, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mercredi 18 juin 2008, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET